

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 32 (1935)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :	Presidence :	Assurances :	Annonces :
D ^r ROTSCHY,	L. GAPANY,	J. MAGNENAT,	Ch. THIÉBAUD,
Cartigny (Genève).	Vuippens (Fr.).	Renens.	Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.—**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

N° 12

DÉCEMBRE 1935

SOMMAIRE : Conseils aux débutants pour décembre, par *Schumacher*. — Des objections contre la grande cellule, par *Dubois de Szczawinski*. — Office du miel, par *Charles Thiébaud*. — Bascules, par *Charles Thiébaud*. — Essai sur grandes cellules, par *A. Baumgartner*. — Résultats du concours de ruchers 1935. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Pollen, par *P. Javet*. — Un petit coup de frein, s.v.p., par *Charles Jaquier*. — Un caprice de nos abeilles, par *Henri Comte*. — Un intrus, par *P. Javet*. — Vente du miel et contingentement, par *H. Maylain*. — Vente du miel suisse, par *Charles Thiébaud*. — Morsures de vipères et piqûres d'abeilles, par *Jean Clerc*. — Souvenirs, par *H. Berger*. — Mercuriales hebdomadaires du miel indigène. — Nouvelles des sections. — Bibliographie. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de **10 cent.** le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces s'adresser exclusivement à :**

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 61.296
Chèques IV. 1370

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR DÉCEMBRE

Sous prétexte « qu'il n'y a rien à faire » au rucher, n'allez pas, mon cher débutant, oublier complètement vos abeilles. Une négligence dans la surveillance peut, dans cette période, vous causer la perte de vos ruches. Allez donc régulièrement faire une courte inspection, voir si tout est en ordre en ce qui concerne les toits, les soubassements, les trous de vol, etc. Faites cela, qui vous prendra cinq minutes, si votre rucher est tout près, chaque semaine en tout cas. Faites-le plus souvent en cas de mauvais temps, de pluies prolongées, de coups de vent. Ce n'est guère esthétique, sans doute, mais une poutre posée sur vos toits de ruche (ou une planche), chargée encore de bonnes pierres, vous donnera de la sécurité pour les orages survenant subitement, ou pendant la nuit. Cela rappelle les toits de nos chalets de montagne, lestés eux aussi de lourdes pierres.

Je rappelle que l'apiculteur, en hiver, s'il n'a rien à faire autour de ses ruches, ni surtout dans ses ruches, doit chercher à se perfectionner dans la connaissance de ce monde infini qu'est la vie de l'abeille. Procurez-vous un ou deux livres de fond que la Société romande vous offre à prix réduit, encore pour le moment, car il est plus que probable que cette « manne » disparaîtra vu l'état déplorable des finances fédérales, cantonales, et sociales. Profitez encore de ces prix vraiment favorables. Puis, en possession du ou des volumes que vous aurez reçus, ne croyez pas que cela suffise de les avoir sur une étagère. Il faut les avoir dans la « cabosse », les posséder vraiment. On se remet ainsi au temps heureux de l'école où l'on apprenait « par cœur ».

La bibliothèque de la Romande est aussi à votre disposition. Ayez soin de faire chaque fois une liste des ouvrages désirés, car nombreux sont les lecteurs en ce moment. Pour faire votre liste, indiquez soigneusement, les titres, les auteurs. Prenez garde aux dates d'édition, car tel volume intitulé « procédé moderne » peut fort bien dater d'il y a cinquante ou cent ans. Cela n'en diminue pas la valeur, sans doute, mais vous causerait une désillusion si vous comptiez trouver là les derniers renseignements sur les méthodes actuelles. D'ailleurs, il s'agit surtout de se documenter et non pas de trouver le moyen de « forcer Dame Fortune » à vous sourire, le plus rapidement possible, à cent à l'heure.

Je me garde de faire concurrence à nos excellents fabricants de ruches, mais je vous conseille d'essayer, avec tous les renseigne-

ments et modèles que vous pourrez vous procurer, de construire vous-même une ruche. C'est le meilleur moyen... d'apprécier le travail consciencieux de nos fabricants de ruches, car à les faire soi-même, on voit que ces industriels ne « volent » pas leurs clients, bien au contraire, et en plus qu'il est difficile ou impossible de faire aussi bien qu'eux. En construisant une ruche soi-même, on comprend mieux tels détails, on apprécie mieux le travail fait par les spécialistes, etc.

Et voilà de quoi occuper vos loisirs d'une façon qui vous rappelle les heures ensoleillées passées à écouter le joyeux bourdonnement de vos abeilles.

Et si nous sortions du domaine purement « débutant » ! Une fois n'est pas coutume. D'ailleurs, le débutant a pour programme aussi de s'occuper de la prospérité de la société dont il fait partie. Il a le droit d'intervenir dans la discussion d'une séance et de dire ce qu'il désire. Les comités, s'ils comprennent leur tâche, doivent être heureux de ces interventions de jeunes. Vous avez lu dans un numéro du *Bulletin* qu'on a organisé une « semaine du miel ». Sans viser à l'envergure de certaines institutions, ne pourriez-vous pas proposer qu'on étudie dans votre section le moyen pratique de faire connaître le miel (tant ignoré encore des trois quarts de nos populations), ses avantages, sa valeur nutritive et médicale, etc. Il suffit de quelques personnes dévouées, débrouillardes aussi, aidées des charmes de quelques demoiselles... et l'on a vite fait de mettre debout une petite exposition à telle occasion où l'on voit rassemblée une bonne partie de la population.

Il nous reste environ 12,000 feuilles de propagande en vue de la vente du miel. Chaque vendeur devrait en envoyer à ses clients. Cette feuille contient des recettes sur l'emploi du miel et bien d'autres choses utiles à répandre. On l'obtient en versant fr. 2.— pour 100 ex. à notre compte de chèques II.1480.

Voyez les publications de l'office central de propagande en faveur des fruits et de la viticulture. Quelle activité et quels beaux et bons résultats l'on a déjà obtenus ! Ces initiatives valent mieux que les plaintes perpétuelles et les critiques à l'adresse des comités. Ceux-ci, s'ils se sentent soutenus, oseront entreprendre quelque chose et ne se sentiront plus découragés par les plaisanteries et les sourires moqueurs. Il y a toute une propagande à faire dans les milieux jeunes et sportifs, car on sait maintenant d'une façon certaine combien le miel est un animateur, un reconstituant, une source de force et de bien-être. Des skieurs et des lugeurs emportant à chacune de

leurs sorties une petite boîte de miel, ce serait une consommation accrue dans des proportions considérables : il n'y a qu'à voir ces foules dans les gares le samedi et le dimanche soir. Mais c'est à tous qu'il faudrait offrir du miel et l'habitude serait bientôt prise d'avoir toujours sa petite provision de miel. Etc., etc.

Dans les localités qui disposent d'un appareil cinématographique, un moyen puissant et plein de goût de faire une intelligente propagande, c'est le film composé par M. le *Dr Perret*, de La Chaux-de-Fonds. Nous l'avons revu, ce film, à Fribourg, avec le plus grand plaisir. Il renseigne le grand public sur les parties les plus intéressantes de l'apiculture, sans fatiguer par trop de détails, et il se termine par une réclame bien comprise en faveur du miel contrôlé de notre Suisse romande.

Vox clamans in deserto... Une voix qui crie dans le désert, me dira-t-on avec un sourire de pitié. Oui, peut-être. Mais la voix qui criait dans le désert a fini par être entendue. C'est ce qui m'empêche, chaque fois que je dois écrire ces « conseils », de jeter le manche après la cognée et d'emboîter le pas aux sceptiques et aux railleurs.

Bonne fin d'année à tous, joyeuses fêtes... avec beaucoup de miel consommé et vendu.

* * *

Graines de mélilot. — Chacun connaît la valeur du mélilot comme ressource mellifère à un moment où les autres plantes ne produisent plus guère de nectar. En outre, cette précieuse plante peut être semée là où rien ne prospère, dans des endroits rocailleux, sur des talus inutilisables autrement, lisières de forêts, etc.

M. A. Despland, à Chavornay (Vaud) s'est donné la peine de recueillir avec grand soin de la graine qu'il offre aux collègues, à raison de 60 cts. les 100 grammes (50 cts. par 200 gr.) contre remboursement. C'est à lui qu'il faut s'adresser directement.

Recette de « champagne au miel ». — La proportion de miel indiquée par la recette parue dans notre dernier numéro (page 331) est de 500 grammes de miel. Nos excuses aux nombreux lecteurs qui ont constaté ma malencontreuse omission.

* * *

M. C. Thiébaud, à Corcelles (Neuchâtel) a présenté à Fribourg une relation de son voyage à Bruxelles. Nous recommandons vivement à toutes les sections cette conférence qui comprend deux sujets très importants et actuels : la grande cellule et les expériences sur l'hivernage. Les premiers qui la demanderont seront naturellement

les premiers servis. Que MM. les présidents de section se hâtent donc de s'adresser directement à M. Thiébaud après avoir obtenu la feuille de conférence (que l'on demande à M. le président Gapany, à Vuippens).

* * *

Pour éviter l'encombrement à la poste au Nouvel-An, le *Bulletin* ne paraîtra que le 4 ou 5 janvier 1936.

St-Sulpice, 22 novembre.

Schumacher.

DES OBJECTIONS CONTRE LA GRANDE CELLULE

par Dubois de Szczawinski

Cette question qui fit couler tant d'encre au temps où l'abbé Pincot entreprit de répandre et défendre en France les théories de l'apiculteur belge U. Baudoux, est traitée aujourd'hui avec un esprit moins combattif. Des objections sont encore soulevées dans les revues, que les partisans de la sélection Baudoux ne relèvent pas. Rien ne sert d'encombrer les colonnes de vaines redites et d'allumer dans la corporation un feu d'animosité.

Toutes ces objections, toutes les questions qui se posent ont été étudiées, expérimentées, développées dans une longue série d'articles parus dans l'*Apiculture Belge*. Nous devons donc conclure que ceux qui s'élèvent contre les méthodes de Baudoux, sans les avoir pratiquées, ne savent pas lire ou traitent d'un sujet qu'ils ne connaissent pas. Quelle réponse donnerions-nous à ces collègues ? Nous ne pouvons que les inviter à « allumer leur lanterne ».

* * *

C'est le cas « d'un aimable correspondant de Belgique » dont un chroniqueur reproduit les lignes. Il commence par douter de l'utilité d'une race d'abeilles à langue plus longue, à jabot de plus grande capacité, d'une plus grande vigueur. Il termine en suggérant l'expérience concluante de transvaser dans une cloche des abeilles obtenues par la méthode dite des grandes cellules Baudoux qui, selon lui, retourneront invinciblement à la cellule de dimensions naturelles. Vraiment, devons-nous répéter chaque que ces expériences ont été faites moult fois dans le pays même de ce correspondant et publiées dans une de ses revues nationales, Rappelons qu'en première génération, les abeilles sélectionnées par la

méthode Baudoux bâtissent naturellement du 780, que nos colonies dans leur état actuel font du 710/740 en général et quelques reines extraordinaires pondent indifféremment des œufs de mâles et d'ouvrières dans du 430, c'est-à-dire dans une cellule plus grande que le berceau naturel du faux-bourdon.

Tel autre entreprend d'écrire sur la question et ne traite que des cellules de 800 et 750. Il ignore que la méthode Baudoux s'est pratiquement arrêtée au module de 640 car il n'en fait pas mention.

Tous ont soin de se déclarer partisan du progrès, mais le ton général de leurs écrits est loin d'encourager les efforts et les expériences qu'ils souhaitent voir poursuivre...

Le développement de la taille de l'abeille par l'agrandissement de la cellule n'améliore pas la race.

1^o L'abeille ayant atteint son complet développement physiologique (et non agrandie, ni plus grosse au sens exact des mots) bâtit des cellules d'abeillauds plus grandes où ceux-ci se développent librement à leur tour. En fécondant la reine, un tel mâle influence les générations suivantes et fixe les caractères d'améliorations acquis. (Voir contrôle des géniteurs.)

2^o Ne s'attachant qu'à la question de la cellule, cette objection libère un des points de la méthode Baudoux de tout le programme dont elle fait PARTIE INTÉGRANTE. La conclusion ainsi tirée est partielle, donc fausse.

3^o La cellule agrandie retarde la dégénérescence de l'abeille que produisent les rayons épaissis en diminuant le volume du berceau. Elle recule cette dégénérescence jusqu'à l'extrême limite de l'utilisation du rayon bâti sur cire gaufrée.

Sans utiliser la très grande cellule, ceci indique d'adopter le module de 750, d'usage général en Belgique depuis 1895.

Que de mesures à prendre pour faire bâtir régulièrement en grandes cellules.

1^o Rien ne s'obtient sans effort.

2^o La propagande en faveur de la cire gaufrée a fait admettre comme vérité d'Évangile que son emploi supprime les cellules de mâles. Or ce n'est pas la cire gaufrée, quel que soit ses empreintes, qui est le facteur déterminant du nombre plus ou moins important des berceaux à faux-bourdon, mais « la mentalité » de la colonie à laquelle on confie le soin de construire. Une ruche se préparant à essaimer en édifie des masses, sur toute cire. Une ruche qui n'a

plus cet esprit ne déforme pas les cellules qu'on lui présente. Il est inconcevable qu'un apiculteur de la valeur de Dadant écrive que les abeilles préfèrent construire des cellules de mâles quand c'est une question de saison et d'esprit de la ruche.

3° Il est tout indiqué de pousser à l'élevage des mâles une des meilleures colonies en vue de la fécondation des reines. Nous lui confions dans ce but des cires gaufrées à 430. Si cette fondation est présentée au printemps, la ruchée nous fera de superbes grandes cellules de mâles. Au mois d'août, la saison des essaims étant passée, cette colonie refuse de construire des cellules d'abeillauds et ne fait qu'un gâchis de cellules de raccordement. Ceci confirme donc celà et il est stupéfiant qu'une telle vérité soit inconnue de la majorité des apiculteurs.

4° L'emploi du 750 ne présente aucune difficulté et ne requiert aucune précaution spéciale. Dans le module 700, le RAYON BATI PENSIERI, entièrement construit en cire pure, supprime tout souci dans la bâtisse et est immédiatement utilisé par l'abeille. Son emploi est très recommandable et économique. Reste la très grande cellule de 640 pour laquelle il faut tout simplement, sans plus, connaître son métier d'apiculteur. Les recommandations faites par Baudoux devraient ne jamais être négligées, même avec des cires à 850. Ceux qui se donnent la tâche d'instruire leurs collègues en collaborant aux revues apicoles sont les moins autorisés à s'en étonner.

(A suivre.)

OFFICE DU MIEL

Le miel commence à être demandé alors que le froid revient. Les prix s'affermissent, mais nous constatons encore qu'il en est offert à un prix inférieur à celui fixé.

Nos collègues confédérés de Suisse allemande ont mis sur pied une espèce de centrale qui achètera le surplus de production les années de forte récolte et les tiendra à disposition pour les années de disette. C'est un bel exemple de solidarité apicole que nous devrions pouvoir imiter ou, plutôt, nous devrions pouvoir nous joindre à eux et faire partie d'une seule et même organisation. Malheureusement, il faut reconnaître que nous ne sommes pas mûrs pour cela ; nous ne connaissons pas la solidarité de la même manière que nos compatriotes d'outre-Sarine, chacun veut n'avoir en vue que son porte-monnaie et il lui est égal que tous périssent s'il a pu vendre.

Ne nous étonnons pas, dans ces conditions, de trouver des annonces de journaux comme celle qu'un collègue nous faisait tenir l'autre jour :

Miel de la région de Vevey, fr. 3.40 le kg. Miel de Berne fr. 4. le kg.

Un enfant en tirerait les mêmes conclusions que la population qui lit ces réclames, c'est-à-dire que le miel de Berne, puisqu'il se vend 60 centimes de plus que celui de la région de Vevey, par le même négociant, lui est supérieur, donc que le miel welsche est *minderwertig*.

Ne nous offensoons pas, Messieurs et chers collègues, c'est la logique, toute simple et toute nue. Nous avons tout fait pour mériter une telle dénomination de notre marchandise et il n'y a aucune raison pour que cela change. Ceux qui s'évertuent à vous dire que vous avez tort ont tort eux-mêmes de ne pas comprendre que toutes leurs exhortations ne servent à rien et qu'ils prêchent dans le vide.

L'année dernière, à pareille époque, nous avons demandé aux apiculteurs de bien vouloir nous communiquer la quantité de miel qui leur restait à vendre, cela en vue d'être à même de donner des renseignements précis au département de l'économie publique. Il s'agissait du contingentement, donc d'une question vitale pour l'apiculture. Sur environ quatre mille apiculteurs, neuf réponses nous sont parvenues. Nous faisons appel, cette année, aux présidents de sections en insistant pour qu'ils veuillent bien se renseigner auprès de leurs membres et *nous donner, dans le courant de décembre, aussi juste que possible, le nombre de kilogrammes de miel qui restent à vendre, dans le territoire de leur section*, par tous ceux qui en récoltent. Nous répétons, cette année encore, qu'il est d'une importance capitale que nous soyons renseignés exactement.

Corcelles (Neuchâtel), novembre 1935. *Charles Thiébaud.*

BASCULES

Après de longs pourparlers, la Romande est à même de faire participer ses membres qui le désireraient au prix de gros pour balances pèse-ruches, construction extra-robuste, garanti sous tous les rapports, poinçonnées, au prix de fr. 68.— pièce.

Sur demande, le pont est recouvert de tôle blanche ou galvanisée facturée au prix coûtant.

S'adresser jusqu'à fin décembre au soussigné.

Corcelles (Neuchâtel), novembre 1935. *Charles Thiébaud.*

ESSAI SUR GRANDES CELLULES

Voici un essai tenté cette année au sujet des grandes cellules (700 au dm^2).

Aux premiers jours de juin, j'introduis un essaim de 2 kg. sur feuilles gaufrées, de la maison Haëni de St-Gall. La reine est âgée de deux ans, provenant d'une bonne souche à tous points de vue.

La bâtisse va très rapidement, il faut dire que la colonie a été nourrie copieusement.

Les apports de pollen arrivent dès la première heure, tout semble aller comme avec des autres feuilles gaufrées de dimensions normales.

Huit, dix jours se passent, toujours point de ponte, on voit que le nid à couvain est prêt, le pollen est autour, ainsi que les provisions sur la partie supérieure des cadres, sont operculées.

Au douzième jour, la ponte est abondante, et continuera à se développer d'une façon rapide.

Mais en regardant les rayons fraîchement pondus, je remarque que les ouvrières ont rétréci légèrement la partie supérieure des cellules, comme si on y avait mis un léger anneau pour en diminuer le diamètre. Depuis tout s'est bien passé, plusieurs éclosions se sont succédées sans aucun couvain de mâles.

Il aurait fallu mettre un essaim avec jeune reine suivant les instructions reçues dans le *Bulletin*. Mais je n'avais pas le choix quant aux essaims, l'essaimage étant nul à mon rucher.

Pour la reine, pas de doute pour sa provenance, c'était bien la vieille reine, si l'on peut appeler vieille, une majesté de 2 ans. N'est-ce pas curieux ce rétrécissement du rebord supérieur des cellules ? Pour les abeilles nées de cet élevage on remarque une différence de taille visible.

Voilà ce que je tenais à vous faire remarquer sur ma première expérience au sujet des grandes cellules.

A. Baumgartner, Gimel (Vaud).

(*Réd.*) Observation, à notre avis, très intéressante. Si elle se confirmait, elle viendrait à l'appui des partisans de la ponte mécanique de la reine (par pression extérieure des organes de la spermathèque). Mais il faudrait voir la chose de plus près, la contrôler par des mesures exactes et même par le microscope, car des cellules fraîchement construites *semblent* souvent avoir un bourrelet à la partie supérieure, ou peuvent l'avoir en effet au début, avant que les dites cellules aient servi à plusieurs générations.

Nous encourageons vivement nos lecteurs à apporter toute leur contribution à l'éclaircissement de ces questions.

RÉSULTATS DU CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la « Société d'Apiculture de la Suisse Romande », en 1935.

Nos des colonnes :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

17

Echelle de pointage		6	6	6	10	5	10	10	4	10	6	5	7	10	5	100	Maximum de points
Noms des apiculteurs concurrents et domicile	Nombre de ruches	Aspect général et situation	Habitations, état extérieur, entretien	Habitations, constructions mesurées exactes	Populations	Reines (beauté, âge, marquage)	Bâtisses	Ponte et couvain	Disposition et quant. provisions	Etat intérieur, propreté	Outils et matériel de l'expl.	Annotations concernant l. colonies	Comptabilité	Connaissances théoriques et pratiques de l'apicult.	Elevage	Total des points obtenus	Récompenses obtenues
1^{re} Catégorie																	
1. Porret Frédéric & fils, Fresens .	54	5	6	6	9	5	9	10	4	9	6	5	4	10	5	93	Médaille d'honneur de la Fédération des Stés d'agriculture de la Société Romande.
2. Salchli Ernest, Villiers . . .	105	6	5	5	8	4	9	9	4	10	6	4	7	10	4	91	Médaille d'or et fr. 8.—.
3. Liehner frères, Savagnier . . .	28	5	6	6	9	4	9	9	4	9	6	4	6	9	5	91	Médaille d'or et fr. 8.—.
4. Lassueur Auguste, Onnens . . .	24	5	5	5	10	5	9	10	4	8	5	5	5	10	5	91	Médaille d'or et fr. 8.—.
5. Krebs Christian, Neuchâtel . . .	56	6	6	6	9	4	9	9	4	9	5	4	6	9	2	88	Médaille d'argent et fr. 6.—.
6. Marchand Mce, Vugelles-La M.	22	6	5	5	9	4	8	8	4	9	5	5	7	8	2	85	Médaille d'argent et fr. 6.—.
7. Nicolet Auguste, Vugelles . . .	40	6	5	5	8	4	8	9	4	9	5	3	4	9	4	83	Médaille d'argent et fr. 6.—.
8. Hirschbrunner Fritz, Method . .	38	5	6	6	9	4	9	10	4	8	5	4	—	9	4	83	Médaille d'argent et fr. 6.—.
9. Galland Fritz, Boudry	30	5	5	5	8	4	7	8	4	8	6	5	5	9	4	83	Médaille d'argent et fr. 6.—.
10. Frütiger Samuel, Vaumarcus . .	22	5	5	5	9	5	7	9	4	7	5	4	5	9	4	83	Médaille d'argent et fr. 6.—.
11. Müri Robert, Gorgier	28	6	5	4	9	4	7	9	4	8	6	4	6	8	2	82	Médaille d'argent et fr. 6.—.
12. Baillod Alfred, Gorgier	25	6	5	4	8	4	7	9	4	8	5	5	5	9	2	81	Médaille d'argent et fr. 6.—.
13. Joly Hervé, Noiraigue	23	4	4	5	9	4	8	9	4	9	5	4	4	9	3	81	Médaille d'argent et fr. 6.—.
14. Lauber Armand-Ed., Bevaix . . .	22	6	5	5	8	4	7	9	4	8	5	4	—	8	4	77	Médaille bronze et fr. 4.—.
15. Grandjean Alfred, Bevaix	33	6	4	4	8	3	7	8	4	8	4	4	3	9	2	74	Médaille bronze et fr. 4.—.
16. Ischer Adolphe, Hauterive (Ntl)	23	5	5	5	8	4	8	8	3	8	5	4	2	8	—	73	Médaille bronze et fr. 4.—.
17. Stern Werner, Cressier	23	5	4	5	8	4	7	8	3	8	5	4	2	8	2	73	Médaille bronze et fr. 4.—.
18. Roulet Gaston, Fontaines (Vd) .	28	6	6	4	7	3	8	7	3	9	5	5	—	7	2	72	Médaille bronze et fr. 4.—.
19. Fawer Alfred, Orges	34	6	4	6	9	4	8	9	3	8	4	—	—	8	2	71	Médaille bronze et fr. 4.—.
20. Morel Ephraïm, Bellevue s. Fontaine (Neuchâtel)	23	4	3	3	9	4	7	9	4	7	4	—	—	8	2	64	Mention.

2^{me} Catégorie

21. Chevalley Gust., Cormondrèche	17	5	5	6	9	4	8	9	4	10	5	5	6	9	4	89	Médaille d'argent et fr. 6.—.
22. Magnenat René, Cronay . . .	15	6	6	5	8	5	8	9	3	8	5	5	6	9	4	87	Médaille d'argent et fr. 6.—.
23. Ribaux Paul, St-Aubin . . .	10	5	6	5	9	4	8	9	4	9	5	5	5	9	4	87	Médaille d'argent et fr. 6.—.
24. Ischy Ami, Tuileries de Grandson	15	6	6	5	9	4	9	9	3	9	6	5	3	8	3	86	Médaille d'argent et fr. 6.—.
25. Hofmänner Ern., E. d'ag., Cernier	18	6	6	5	9	4	8	8	3	9	6	3	7	8	2	84	Médaille d'argent et fr. 6.—.
26. Chervet Albert, Neuchâtel . .	13	6	5	5	9	4	10	9	3	9	5	2	3	9	4	83	Médaille d'argent et fr. 6.—.
27. Giauque Louis, Savagnier . .	11	5	6	6	9		9	9	4	9	4	4	4	7	2	82	Médaille d'argent et fr. 6.—.
28. Hofer Jean-Ulrich, Cressier . .	19	6	6	6	8	4	9	9	3	9	5	5	—	9	—	79	Médaille bronze et fr. 4.—.
29. Saucy Paul, Cressier . . .	16	5	5	4	10	4	7	9	4	8	3	4	3	9	3	78	Médaille bronze et fr. 4.—.
30. Rosetti Willy, Genevays s. Coff.	14	5	6	5	9	4	9	9	3	9	3	4	3	7	2	78	Médaille bronze et fr. 4.—.
31. Monnier Léon, Gorgier . . .	13	4	4	4	8	4	9	9	4	9	4	5	5	7	—	76	Médaille bronze et fr. 4.—.
32. Comte Henri, Treykovagnes . .	16	4	4	4	8	5	8	9	4	7	5	3	—	9	4	74	Médaille bronze et fr. 4.—.
33. Tissot Bernard, Genevays s. Cof.	15	6	3	5	8	3	8	8	3	9	5	4	3	7		72	Médaille bronze et fr. 4.—.
34. Valdvogel Paul, St-Aubin . . .	13	3	2	3	8	3	7	9	3	7	4	3	2	8	2	64	Mention.
35. Fallet Paul, Chézard . . .	20	4	4	4	8	4	7	8	3	7	4	2	—	8	1	64	Mention.
36. Veillard Edgar, Enges . . .	14	5	4	3	9	4	8	9	4	8	2	2	—	6	—	64	Mention.
37. Musy Léon, Marin . . .	12	4	4	4	6	3	6	5	2	7	3	—	—	6	—	50	—

3^{me} Catégorie

38. Weber Numa, St-Aubin . . .	7	6	6	5	9	5	8	10	4	9	5	4	6	8	4	89	Médaille d'argent et fr. 6.—.
39. Trolliet Louis, Baulmes . . .	9	5	6	5	9	4	8	9	4	10	4	4	4	9	—	81	Médaille d'argent et fr. 6.—.
40. Nicole Ernest, Chézard . . .	8	6		6	9	4	8	9	4	9	4	—	6	8	—	79	Médaille bronze et fr. 4.—.
41. Clerc Francis, Chaumont . . .	8	4	4	5	8	4	8	8	4	9	5	4	4	7	—	74	Médaille bronze et fr. 4.—.
42. Tribolet Edouard, St-Blaise . .	9	5	6	5	9	4	9	9	4	8	4	—	—	9	—	73	Médaille bronze et fr. 4.—.
43. Feutz Albert, Bevaix . . .	10	5	6	6	8	4	9	8	4	8	2	4	—	7	—	71	Médaille bronze et fr. 4.—.
44. Burgat Paul-Henri, Colombier . .	9	6	6	4	8	3	8	8	4	8	4	3	2	7	—	71	Médaille bronze et fr. 4.—.
45. Clemmer Alphonse, Neuchâtel . .	9	5	5	6	7	4	7	7	3	8	4	—	3	9	—	68	Mention.
46. Löffel Robert, Colombier . . .	7	5	4	4	8	3	7	8	4	8	3	2	4	6	—	66	Mention.

Hors concours

47. Aeschlimann Cécile, St-Blaise .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Médaille d'or de vétéran.
48. Gasser, Corcelettes p. Grandson	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Médaille d'or de vétéran.
49. Tripet Emile, Chézard . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Méd. d'or p ^r recherches et invent. apic.

ECHOS DE PARTOUT

Si c'était vrai !

Un apiculteur de Volhynie aurait trouvé un remède contre la loque américaine et ce remède ne serait autre que le petit-lait. La *Deutsche Imker*, qui reproduit cette information d'après le *Posener Bienenwirt*, est un journal sérieux : la nouvelle doit donc être prise en considération.

Des cas de guérison ont été constatés et M. Godziczewski, professeur d'apiculture à l'école d'agriculture d'Opzo, a expérimenté le traitement qui aurait été efficace. Quatre colonies, reconnues atteintes de loque américaine par l'institut bactériologique de Bromberg, ont été guéries après avoir reçu deux litres de petit-lait versé dans les rayons vides. Toute trace de maladie avait disparu au bout de six semaines. Des abeilles ont aussi été guéries en 1928 et 1931. Toutefois, les récidives sont à craindre si les colonies malades sont seules traitées : le remède doit être administré à toutes les ruches d'un rucher contaminé.

Le rédacteur du *Deutsche Imker* se demande si le petit-lait contient peut-être des bactéries capables de tuer le *Bac larvae*, ou si la loque américaine ne serait pas une maladie déficitaire, dans ce dernier cas, l'absorption de petit-lait mettrait l'organisme des abeilles en état de se défendre.

Et maintenant, il n'y a qu'à attendre le jugement des savants ; le Liebefeld, où le petit-lait abonde, nous donnera certainement son opinion ; nous en remercions sincèrement d'avance M. le Dr Morgenthaler.

L'apiculture rente.

Certains journaux ont reproduit ou résumé sous ce titre le communiqué du secrétariat des paysans suisses au sujet de la rentabilité de l'apiculture en 1934. Un vieil apiculteur proteste dans le *Bund* et prétend que, tout compte fait, il n'est pas possible de parler d'un rendement de l'apiculture au sens ordinaire du mot. Il craint que le public ne soit induit en erreur et que le prix du miel n'en souffre. Peut-être n'a-t-il pas tort.

Dans le même ordre d'idées, voici quelques lignes extraites de l'*American Bee Journal* :

« On dit que l'Apiculture est la plus intéressante des occupations agricoles ; pourquoi est-il nécessaire de nous le répéter si souvent ? En réalité, j'ai constaté que, dans ma province, tous les jeunes gens

intelligents ayant commencé avec l'apiculture vendent leurs abeilles et leur matériel, s'ils sont capables de faire autre chose. Les têtes sans cervelle et les incapables comme moi achètent leurs installations. »

A propos de l'aération des ruches.

On se souvient peut-être que, le 4 février dernier, une avalanche ravagea le village de St-Antônio, dans les Grisons. Un apiculteur, A. Flütsch perdit la vie et ses ruches furent recouvertes d'une épaisse couche de neige. Ce ne fut que le 19 avril, soit dix semaines plus tard que, le soleil aidant, les abeilles furent délivrées ; elles se mirent au travail comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé. Certains journaux ont signalé comme un miracle ce fait qui n'a cependant rien que de très naturel. Il arrive d'ailleurs assez souvent que les ruches sont entièrement couvertes de neige à la montagne et cela pendant un temps assez long. Et, dans certains pays, les ruches sont enterrées profondément à l'automne et restent ainsi jusqu'au printemps suivant.

Ces faits nous reviennent à la mémoire en lisant un article de la *Leipziger Bienen-Zeitung* rappelant que les abeilles n'ont besoin que de très peu d'air en hiver. Elles font leur possible pour nous le faire comprendre en obstruant avec application toutes les fentes et traits de scie que certains s'obstinent à pratiquer dans les parois des ruches. Ce mastiquage si soigneusement fait n'a pas pour but d'empêcher l'entrée des ennemis puisque la porte reste ouverte. On peut inférer de ces constatations que tous les systèmes d'aération de la ruche autrement que par le trou de vol sont des pratiques contre nature.

Mais l'humidité ? demanderez-vous ; cela, c'est une autre histoire.

J. Magnenat.

POLLEN

Lors des premières sorties, en février, le cœur de l'apiculteur se gonfle de joie en voyant ses abeilles répondre à l'appel du soleil et chercher dans l'air encore glacé le chemin du premier pollen.

Mais tout dort encore dans la nature, pas de fleurs, et les châtions sont raides comme la justice de Berne.

Quelques personnes répandent de la farine sur de vieux rayons que les butineuses recueillent faute de mieux.

Mais l'on peut faire mieux.

Dans les parcs et les cimetières fleurissent à cette saison (novembre) les diverses espèces de cèdres.

Les châtons de ce superbe conifère contiennent une très grosse quantité de pollen ; ils peuvent très facilement être recueillis, séchés, et lorsque les beaux jours reviendront, exposés, sur un rayon dans un endroit abrité.

Le plaisir de voir les butineuses recueillir les premières pelotes récompensera largement de la peine prise. *P. Javet.*

UN PETIT COUP DE FREIN S. V. P.

Si cet excellent ami H. Berger n'était pas connu de beaucoup d'apiculteurs comme un grand enfant auquel il faut beaucoup pardonner, il n'aurait certes pas écrit sous *Route barrée*, la petite leçon qu'il veut infliger à l'intellectuel du Nord qui a offert à Zurich du miel à fr. 2.50 le kg. (au dire de H. B.).

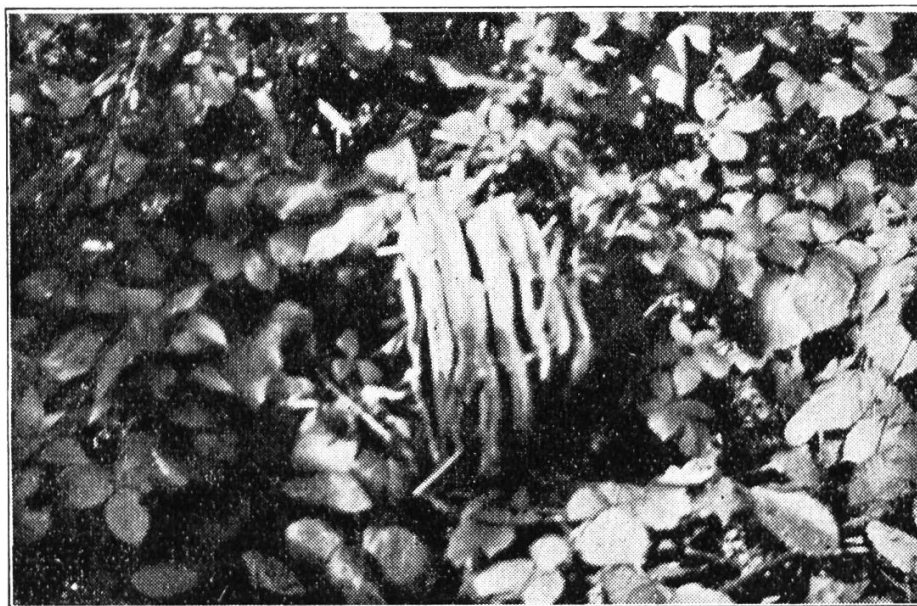
Si ce chiffre est véridique, M. H. Berger doit se reconnaître l'auteur de la baisse du miel à fr. 2.50 le kg., en gros s'entend. Quiconque veut s'en assurer n'a qu'à relire dans les Nos du *Bulletin* de janvier, février, mai et octobre 1935 les articles de M. Berger, tous les commentaires de prix du miel, qui n'auraient à notre humble avis jamais dû y figurer. Quoique notre *Bulletin* soit un périodique de société, il est bien certain qu'il n'est pas lu des apiculteurs seuls, mais que les gros acheteurs de miel en Suisse romande, sont parfaitement renseignés de ces commentaires.

En outre, ces prix triturés à souhaits paraissant dans les pages du *Bulletin* ont une influence néfaste sur un grand nombre d'apiculteurs qui, pour liquider au plus vite leur récolte, l'offriront à des prix inférieurs à celui déjà cité. *Charles Jaquier.*

(*Réd.*) Il serait décidément trop naïf de vouloir cacher dans notre *Bulletin* les prix dérisoires faits pour le miel, alors que tous les quotidiens les font connaître par leurs annonces. Ce serait faire comme l'autruche qui croit se sauver du danger en cachant sa tête dans le sable. Si l'on prend les prix de détail indiqués par la mercuriale officielle et qu'on en déduise fr. 1.— par kg. pour avoir le prix de gros... vous ne serez plus même étonné de ce prix de fr. 2.50 signalé par M. Berger qui est prêt à donner le nom de « l'intellectuel ». Nous trouvons ces prix trop bas, mais il est puéril de croire qu'on peut en empêcher la divulgation. Il faut au contraire les dénoncer dans le *Bulletin*.

UN CAPRICE DE NOS ABEILLES

Au mois de juin, un essaim d'abeilles du rucher de M. Robert Von Gounten, aux Uttins, Mont de Chamblon, s'est envolé. Les recherches immédiates du propriétaire ne le firent point découvrir. Celui-ci le considérait comme perdu. En fin septembre, des enfants



étant à la cueillette des mûres se trouvèrent dans un fourré d'épines en présence d'un essaim d'abeilles à environ 50 mètres du dit rucher. Ils allèrent alors quérir le propriétaire. Quelle ne fut pas sa surprise de voir une superbe bâtisse, que montre la photo que j'ai prise. Après avoir coupé les branches du fourré, il prit le tout délicatement. Les abeilles en furent extraites et mises dans une ruche avec cadres bâtis. Ce beau nid, qui se compose de neuf rayons bien intacts se trouvera au musée de la section d'apiculture de Grandson-Pied du Jura, soit au local, café du Commerce, Grandson.

Henri Comte, insp., Treykovagnes.

UN INTRUS

L'automne, tout particulièrement maussade cette année, hâte les quartiers d'hiver de nos petites amies qui, chaque jour, resserrent leur groupe et s'immobilisent, rêvant probablement dans leur demi-sommeil aux beaux jours du printemps qui leur permettront de s'élancer dans l'azur et de rentrer dans leur ruche, dorées et parfumées par le pollen des premiers châtons.

Mais comme toutes les demeures bien chaudes et abondamment approvisionnées excitent l'envie des vagabonds et des paresseuses, de même les divers petits rongeurs, chassés des bois et des champs par la faim et le froid, cherchent dans les ruches un abri sûr et confortable au détriment de leur légitime habitant ; c'est pourquoi l'apiculteur soucieux du bien-être de ses abeilles abaisse les entrées à 6 ou 8 mm.

Malheureusement cet intervalle ne met pas toujours les ruches à l'abri, chez nous du moins.

Dans un de nos pavillons, placé à la lisière d'une forêt, pendant de nombreuses années, une petite bête que nous n'arrivions pas à découvrir, s'introduisait dans toutes les ruches du rang inférieur sitôt que la tôle d'entrée laissait plus de 4 à 5 mm. d'intervalle.

L'animal s'y installait sans jamais toucher aux rayons ; il n'y laissait aucune mauvaise odeur, mais rongait les abeilles en entassant dans les coins les parties trop dures : ailes tête, etc.

Pendant plusieurs années nous avons cherché en vain quel pouvait être l'intrus ; enfin, un jour, le hasard nous le fit découvrir.

C'est une petite musaraigne, longue d'à peine quelques centimètres, avec un museau si fin qu'il ressemble à un bec doiseau ; elle est si farouche que nous ne l'avons surprise qu'une fois, dans une ruche vide, par une glaciale journée d'hiver.

Dès lors nous munissons les ruches exposées à ces attaques d'une bande de métal taillée en scie ; il faut même prendre garde de ne pas laisser les vides trop grands, la bestiole arrivant encore à s'y introduire.

La plupart des apiculteurs connaissent les dégâts que cause la musaraigne ordinaire lorsqu'elle pénètre dans une colonie : saleté répugnante et odeur infecte.

Avec la musaraigne naine, ni saleté, ni odeur, mais une perte d'abeilles souvent si forte, dans les ruches attaquées, que la première récolte est réduite à peu de chose.

Nous nous demandons si cet ennemi vit uniquement dans les bois de notre région ; nous en serions étonnés ; c'est pourquoi nous pensons être utiles à d'autres en le signalant.

P. Javet.

VENTE DU MIEL ET CONTINGEMENT

Dans un article paru dans notre bulletin en 1934, je constatais que nos camarades aviculteurs étaient mieux partagés que nous, apiculteurs, pour la vente de leurs produits. Par le système de leur

organisation, pour eux, le contingentement a son plein effet. Dans chaque région, ils possèdent une centrale vers laquelle convergent et se stockent leurs produits. De cette façon, ils sont à même, à n'importe quel instant, de renseigner l'Office fédéral des importations de la quantité d'œufs indigènes disponible pour la vente. L'écoulement de leurs marchandises ne leur cause aucun souci. Pourquoi ? Parce que pour les œufs, comme pour le miel, la production indigène est inférieure à la consommation et ils sont assurés que pas un œuf étranger ne passe notre frontière tant qu'un œuf du pays reste sur le marché.

Allons, amis apiculteurs, quand en serons-nous là ? Sans être prophète, on peut prédire que la force des choses nous obligera à emboîter le pas sur nos camarades aviculteurs. D'ailleurs, courage, le premier pas est fait, nous avons obtenu le contingentement. Mais cette sage mesure n'a qu'un effet bien minime pour nous, à preuve les difficultés dans l'écoulement de nos miels de 1935. Pourquoi ? parce qu'aucune organisation de vente, ou presque, n'existe pour nous. Nos miels, au lieu de se stocker à la centrale, donc à disposition du commerce, s'accumulent chez l'apiculteur.

Je suppose que notre Office fédéral des importations doit être bien ennuyé à notre sujet. Après enquête, nos sociétés d'apiculture lui ont annoncé 100,000 kg. de miel disponible dans le pays. Un grossiste en demanda le permis d'importation pour 10,000 kg. « Impossible ! lui répondra-t-on ; il y a 100,000 kg. annoncés par telle association apicole et la marchandise demandée, vous la trouverez dans cette liste de cent apiculteurs : chez A., à S., 50 kg. ; chez B., à X., 300 kg. ; chez C., à Z., 30 kg., etc. » Qu'en pensez-vous ? Si les choses se passent ainsi que je viens de me l'imaginer, et rien ne s'oppose à ce qu'il en soit ainsi, la discussion ne sera pas longue et le permis demandé accordé sans autre.

Avec raison, on dit que l'apiculture est la poésie de l'agriculture, mais toute seule, l'expérience le prouve, la poésie conduit son homme à l'hôpital. Il semble, au vu des conditions économiques actuelles, que notre organisation apicole, citée en exemple dans bien des pays, pêche par sa base. Tout y est merveilleusement organisé : conférences, cours, assurances, lutte contre les maladies, mais rien ou presque rien, n'a été fait dans le domaine de la vente du miel.

H. Maylain, Nendaz (Valais).

VENTE DU MIEL SUISSE

Les 27 et 28 avril dernier, la Société des Amis des Abeilles convoquait, au Rosenberg, à Zug, des délégués des sociétés sœurs, Suisse italienne et romande, des sociétés de consommation de Bâle, des grossistes et des détaillants de la Suisse occidentale, de la Société suisse des paysans et du département fédéral de l'économie publique, pour discuter la vente du miel, examiner la situation et voir de quelle manière il serait possible de sortir du marasme des affaires et de la lutte des prix concernant la vente du miel.

Cette conférence avait pour but de réunir, pour la première fois, négociants et producteurs de miel et de discuter librement les voies et moyens d'améliorer la vente du miel qui se révèle déplorable, en un mot d'assainir le marché du miel.

Sous la présidence de M. le Dr Leuenberger et sous la direction de M. Julius Frei, chef du contrôle à Binningen, une très longue et très intéressante discussion a eu lieu, discussion que la place dont nous disposons ne nous permet pas de résumer ici, même succinctement. Qu'il nous soit cependant permis de donner le programme de ces deux journées pour faire voir que nos collègues de la Suisse alémanique jugent avec tout le sérieux qu'elle comporte une situation qui, avec le temps, devient intolérable.

Ouverture par le président central M. le Dr Leuenberger.

Marché au miel.

1. *Trafic frontière, douanes, contingentement*, par M. Angst, Zurich, chef de l'Office du miel.
2. *La production indigène*, par M. Goldi, rédacteur de la *Blaue*.
3. *Les stocks*, par M. Lehmann, de Berne.
4. *Marché au miel et propagande*, par M. le Dr Morgenthaler.
5. *La position des grossistes*, par M. Schwarz, directeur de l'association des négociants en gros de produits agricoles pour la Suisse orientale, de Winterthour.
6. *Les vœux des détaillants*, par M. Weilemann, de Kilchberg (Zurich), représentant de l'association des détaillants de la Suisse occidentale.
7. *Normes pour la fixation des prix*, par M. Angst, de Zurich, chef de l'Office du miel.

Contrôle du miel.

1. Histoire du contrôle, sa création, ses effets, ses résultats.
2. Instructions aux comités de sections.
3. Instructions pour les contrôleurs.

4. Les frais et indemnités aux contrôleurs.

5. Droits et devoirs des producteurs.

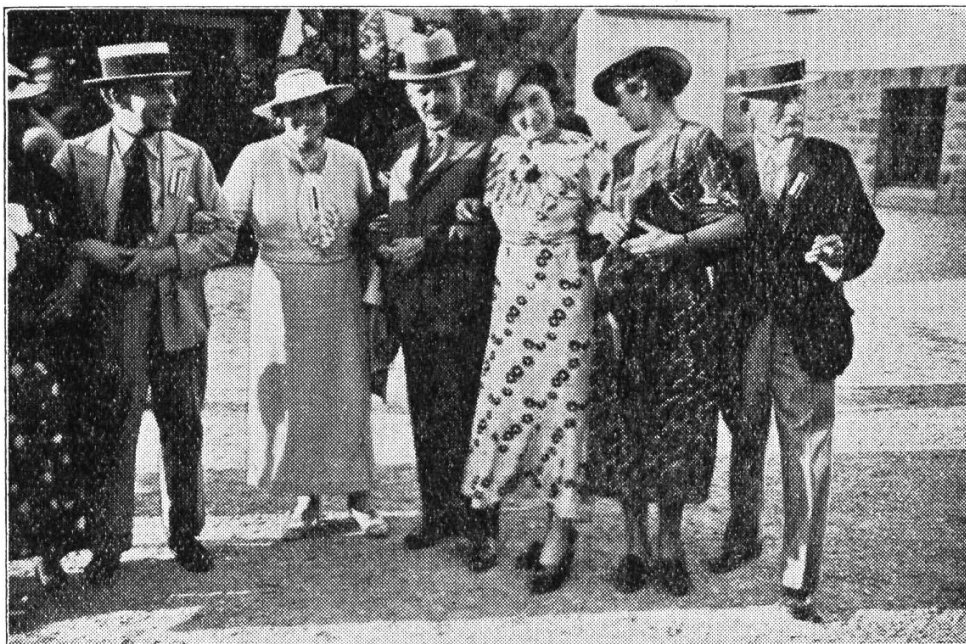
6. Une séance du jury.

7. Chef du contrôle et comité central.

En terminant ces discussions et cette très importante assemblée, M. Frei pouvait dire que c'est la première fois que les trois sociétés sœurs d'apiculture sont entièrement d'accord et qu'elles tirent à la même corde. Que cette réunion soit le prélude de nouvelles assemblées où une entente pratique pourra s'échafauder entre les apiculteurs suisses et le commerce du miel.

Corcelles (Neuchâtel), novembre 1935.

Charles Thiébaud.



Souvenir de la fête de la Romande, à Fribourg, 1935

Au centre, M^{me} et M. Lehmann, de Berne, les aimables délégués habituels de nos collègues de Suisse allemande.

MORSURES DE VIPÈRES ET PIQURES D'ABEILLES

Apiculteurs, prenez place, sans aucune crainte, aux premiers jours chauds du printemps, parmi les pierres où s'étendent les vipères ; contemplez-les tandis qu'elles s'enroulent en gracieuses spirales ou qu'elles se dressent, menaçantes. Même, taquinez-les avec votre baguette ! « Ouais ! elles nous mordront », vous écriez-vous. Oui bien ! Mais qu'importe, vous êtes immunisés.

Car, d'après Césaire Phisalix, sa femme, Bertrand et d'autres savants qui ont, en France, créé la « science des venins », « le venin « d'une espèce peut constituer un vaccin contre le venin d'autres « espèces. Il en est ainsi pour le venin cutané nuqueux des batraciens et le venin de vipère, pour le venin de vipère et celui des « abeilles ou des frelons, Du point de vue pratique, cette réciprocité « dans l'action des venins d'espèces différentes peut présenter quelque intérêt. » (Voir *Revue hebdomadaire*, N° 34, Chronique scientifique.)

« On conçoit très bien, fait remarquer à ce propos Mme Phisalix, l'avantage que peut retirer un chasseur, un bûcheron ou un moissonneur d'être en même temps apiculteur : il lui suffira d'avoir été piqué une vingtaine de fois par ses abeilles, pendant l'été, pour être garanti à l'automne des effets d'une morsure de vipère, et inversement, le chasseur qui aura résisté à une morsure de vipère aura beaucoup de chances de résister aux colères collectives de ses abeilles. »

Donc, apiculteurs, laissons aux Africains leurs abeilles qui n'ont pas d'aiguillons.

Jean Clerc, Cernier.

(*Réd.*) Qui est disposé à se prêter à l'essai... et à rendre compte au *Bulletin*. — Merci d'avance.

SOUVENIRS

Ma première piqure d'abord. L'insecte furieux avait planté son aiguillon entre les deux yeux. Le lendemain, j'étais quasiment aveugle. Ne faut-il pas que des exclamations joyeuses se fassent entendre au corridor. Charrette, une visite. Pour le coup, ces farceurs de collègues se payèrent de ma figure. Pendant le frugal repas pris dans ma garçonnière, il fallait de la main descendre la paupière inférieure pour me servir. Les deux premières années, j'enflais démesurément à chaque ventousée, puis ce fut l'inoculation complète. Etes-vous comme moi ? Rien ne m'impressionne plus désagréablement que des questions pendant qu'on a une ruche ouverte. Certain citoyen de Ballens, coutumier du fait, en prit un jour pour son beurre. Un coup sec contre la ruche. Sortie en masse. Direction figure du type sur son char. Départ précipité. Ouah, cette série de jurements je les entends encore. Comme scène tragique, rappelons celle de Bière. Au moment de saisir une ruche en paille pour l'inspecter, tout s'écroule. Rayons épars. Furia sans pareille. Mon voile se déchire, je perds mon enfumoir et sans vergogne, affolé, « cambe » carreaux, palissades, pour me réfugier dans une

cuisine. Que vois-je ? Sur une sorte de grabat, un enfant idiot à la tête énorme se dandinant sans arrêt ! Au dehors, les passants gueulaient : « Sales bêtes, les voilà après nos chevaux ». — Tenez cette bouteille de vinaigre, me dit la pauvre mère, et ne la ménagez pas. Le conseil était bon et tout rentra dans l'ordre. Depuis, je m'en suis toujours tenu dans chaque rucher et m'en asperge copieusement les mains pour capturer les abeilles sur le plateau.

Autre fait regrettable. Un petit neveu s'avise de prendre une perche et de taquiner une ruche. En un clin d'œil, le pauvre gosse est couvert de piqûres. Le docteur de Bière, mandé en toute hâte, fait préparer un bain tiède avec de la soude. Pas de suite fâcheuse. Qu'on se le dise aussi. En 1911, à la Gingine, rière le Signal de Bougy, mes 12 ruches sont sur le char prêt à partir quand les habitantes de l'une d'elles réussissent à se libérer. Je veux activer le départ, mais m'aperçois qu'une branche de pommier va faucher mes maisonnettes. Vite, je dételle et me sauve avec le « Bijou ». Il fallut scier la branche et descendre la ruche pour la remettre en place. Le comble, c'est que la bête ne voulait absolument pas revenir vers le char. Je l'ai fait reculer avec un bandeau sur les yeux. En moins d'une minute, les traits étaient fixés, la limonière dans ma main et hue ! hue ! car les abeilles libérées rappliquaient déjà. Comme ces opérations sont simplifiées aujourd'hui avec le camion automobile.

Lors d'une inspection de ruches à St-Oyens. « La mienne est au bas du jardin, je te laisse aller » me dit ce brave ami Ferdinand. Diable, j'en fis deux fois le tour sans apercevoir la moindre maisonnette. — « Vers les orties », me crie-t-on ! Effectivement ; Entourée d'urticacées aussi hautes que des sapins, une demeure presque centenaire, d'un abord difficile, abritait des bestioles entrant et sortant par un vol plongeant.

Et cette ruche dans une campagne rolloise, abandonnée, ignorée depuis 10 ans ! Colonie magnifique, sans pareille. Au Rêve, en dessous de Gland, un silence impressionnant règne autour du petit palais abandonné. Solitude complète ? Non point. Six familles ailées sont là depuis vingt ans. Soignées tant bien que mal par un préposé, elles donnent l'impression, avec les nombreux écureuils, que toute vie n'est pas éteinte dans cette propriété murée.

Un essaim qui se sauve de mon rucher de Bugnau. Course éperdue à sa suite. Nous arrivons devant un portail qu'il franchit. Moi aussi. Il s'arrête sur un pommier, moi dessous. Une femme se présente, vrai Cerbère. « Je suis la gardiatrice de ce domaine privé, filez ! » Evidemment, il faut obéir à ma gardiatrice. Drôle de mot, quand même. La première chose que je fais en arrivant chez moi, c'est de consulter le dictionnaire. « Ah, la coquine, c'est un mot inventé. Elle m'a eu avec son aplomb. Un autre essaim ne va-t-il pas se

loger dans une excavation d'un érable sycomore. Diable, 7 mètres de hauteur ! Tant pis. Le lendemain, à l'aide d'une échelle, je place un chasse abeille. Pendant la journée, toutes les ouvrières, dans l'impossibilité de rentrer, s'étaient appliquées autour de l'orifice. Un sac cloué dessous. De la main droite je l'ouvre. De la gauche je manie la brosse. Le même soir, mes butineuses étaient rendues à la ruche. Tant pis pour les bourdons et la reine en folie.

Un certain M. Corthésy, instituteur à Aubonne racontait à une visiteuse parisienne tout en lui montrant son rucher, qu'une pauvre gosse avait vu le jour dans le train à l'endroit où la ligne de Vallorbe quitte celle de Neuchâtel. — « Quelle sera sa commune de naissance ? » — Bifurcation, répondit honnêtement Corthésy. Au même instant, un cri aigu et fuite précipitée de la demoiselle. Il la retrouve le soir au souper. « Je gage que vous avez été piquée ». — « Eh bien oui ; M. Corthésy. » Assez maladroitement, notre apiculteur veut des précisions. « A quelle place ? » — « C'est aussi à Bifurcation ! » Charles, tout penaud, n'a pas poussé plus loin.

H. Berger.

MERCURIALES HEBDOMADAIRES DU MIEL INDIGÈNE

Prix moyens mensuels

(Communiqués par le Contrôle des prix du Département fédéral de l'Economie publique.)

Marchés	Octobre		Marchés	Octobre	
	1934	1935		1934	1935
Genève	3.91	3.75	Soleure	4.—	3.80
Nyon	—	3.50	Olten	3.75	3.60
Lausanne	3.72	3.55	Aarau	4.—	4.—
Vevey	3.48	3.25	Brougg	—	—
Montreux	4.—	3.—	Baden	4.—	4.—
Aigle	4.10	3.80	Zurich	4.—	3.70
Yverdon	4.—	3.48	Winterthour	4.—	3.80
Payerne	4.25	3.27	Schaffhouse	4.08	4.—
Berne	4.50	3.40	Frauenfeld	4.—	4.—
Thoune	3.90	3.60	St-Gall	4.—	3.80
Langnau	4.—	4.—	Coire	4.—	4.—
Berthoud	4.12	4.—	Lucerne	3.90	3.52
Langenthal	3.95	3.80	Zoug	4.08	4.—
Bienne	3.88	3.87	Bellinzona	4.—	4.—
Porrentruy	4.—	3.50	Locarno	4.—	—
Le Locle	3.50	3.72	Lugano	4.—	4.—
Bâle	4.20	3.90			
Rheinfelden	4.—	4.—	Prix moyens suisses :	3.97	3.74
Granges	4.—	3.80			

NOUVELLES DES SECTIONS

Montagnes neuchâtelaises.

Le vent souffle et hurle, il chasse la pluie et dépouille les arbres de leurs feuilles.

Il fait froid et humide en ce dimanche 27 octobre, mais, dans la salle bien chauffée du collège du Crêt-du-Loche, il fait bon. Notre assemblée générale réunit une cinquantaine de membres et à 14 h. 30 la séance est ouverte par notre président, M. A. Vuille. L'ordre du jour est chargé; après la lecture du verbal, les rapports de toutes nuances sont présentés. C'est par celui du président que l'on commence.

Résumé précis dans lequel est condensé l'activité de la section. Il est en outre intéressant d'apprendre que 4000 kg. de miel furent contrôlés et que pour différents motifs deux apiculteurs n'ont pu obtenir le contrôle de leur miel. Septante propriétaires d'abeilles dans notre région se tiennent encore à l'écart de notre groupement; pourquoi? Il y a donc un travail de propagande à faire; notre essaim peut grossir et se développer. Il grossira si chacun tout simplement fait son devoir vis-à-vis des récalcitrants. Mentionnons encore que 32 colonies périrent du noséma au cours de l'hiver. La région la plus atteinte fut celle de la vallée Sagne-Ponts.

La parole est au caissier; il annonce un boni d'exercice de fr. 140.—, mais une diminution de fortune de fr. 33.—. Sauf imprévus toujours possibles mis à part, la situation financière de la société peut maintenant être considérée comme normale.

Les vérificateurs des comptes, qui brillent par leur absence, ont fait un rapport écrit. Ils reconnaissent que tout est en ordre chez notre trésorier et prient l'assemblée de lui donner décharge pour son beau travail.

Tous ces rapports, qui ont retenu l'attention des membres, sont adoptés avec remerciements aux auteurs respectifs. A l'instar de ce qu'il fait chaque année très obligeamment, M. Huguenin, inspecteur cantonal, renseigne l'assemblée sur l'état sanitaire des ruchers du canton. Cent colonies passèrent de vie à trépas au cours de l'hiver dernier; trop grand, hélas, est encore le nombre de celles qui moururent de faim! La loque fut signalée à Neuchâtel dans un rucher très bien tenu où 7 colonies furent détruites. L'acariose existe à Colombier et aux Michels près de la Brévine. Ces cas sont suivis de près par notre médecin qui reste en contact très étroit avec le Liebefeld. Tout est mis en œuvre pour que la guérison soit complète, où elle est possible, et que là où il n'y a pas de remède qui tienne, la destruction intervienne rapidement. Pour son exposé très complet, M. Huguenin est remercié.

L'effectif de la société est de 143 membres contre 151 l'année dernière; il y eut 12 démissions et 4 admissions. Tous les lâcheurs ne sont heureusement pas des mécontents; il y eut des départs de la région et des abandons de ruchers.

Les nominations statutaires sont expédiées assez rapidement; au comité pas de changement. M. Huguenin, vice-président, très occupé par ses fonctions d'inspecteur en chef, émettait le vœu de ne pas être réélu au comité. Sur l'insistance pressante de ses collègues qui perdraient en lui un conseiller avisé et aimé, comme aussi sur l'insistance de l'assemblée, qui elle aussi sait apprécier les services de M. Huguenin, ce dernier consentit à rester à son poste, ce dont chacun lui est infiniment reconnaissant.

Après une suspension de séance de 15 minutes environ, suspension qui remplit le cœur de joie et la bourse d'écus de notre caissier, la

discussion reprend sur les deux projets de caisse de la loque. L'assemblée des délégués en 1936 prendra une décision à cet égard, il faut donc connaître l'opinion des membres.

Après renseignements fournis et discussion approfondie de la chose, l'assemblée se prononce en faveur du statu quo, certaines propositions de la majorité de la commission ne pouvant être admises.

La question du noséma et de sa caisse est aussi reprise. L'expérience de plusieurs années a prouvé que des réformes s'imposaient. La maladie est mieux connue et la science affirme aujourd'hui que si les « kystes d'amibe » sont infectés de noséma, seuls ces cas sont vraiment mortels et les pertes interviennent de mars à mai. D'après le règlement actuel, la caisse indemnise pour des colonies atteintes du noséma, mais dont la perte n'est pas imputable au noséma seulement. L'assemblée des délégués en 1936 discutera cette question ; pour le moment le statu quo subsiste, mais il est émis le vœu que ce règlement soit modifié.

Dans les divers, il fut question de bien des choses : 1^o Vente de la ruche de la société au Locle ; 2^o Apiculteurs chômeurs auxquels le canton voudrait réduire les secours ; 3^o ruchers de deux collègues des Ponts qui, sur l'ordre du conseil communal, doivent disparaître de leur emplacement, malgré les distances respectives de 42 et 45 mètres d'un voisin mal intentionné, etc., etc. Le comité a du pain sur la planche, car il a été chargé de suivre de près toutes ces affaires. Il fera de son mieux, mais, si par hasard tout ne marchait pas selon le désir de chacun, qu'on veuille bien faire preuve d'un peu d'indulgence à son égard.

Quelques coups d'aiguillons inévitables échangés par ci et par là amenèrent quelques instants de gaieté et de détente dans l'assemblée ! A part cela, un bon état d'esprit ne cessa de régner au cours de la séance. Ajoutons encore que l'assemblée rompit avec une tradition vieille de 45 ans. Fondée en 1890, notre section se réunissait chaque année au collège du Crêt-du-Locle en séance obligatoire. Cédant un peu à l'interdiction de fumer dans la salle et désirant d'autre part être plus confortablement assis que nos aînés, qui étaient à leur aise sur les bancs d'école, les membres présents décidèrent de fixer alternativement à La Chaux-de-Fonds et au Locle, et dans un local neutre, nos séances obligatoires. D'aucuns regretteront peut-être cette décision, mais la vie ne nous enseigne-t-elle pas chaque jour que rien n'est immuable ?

Assez bavardé ! Terminons cette année apicole en sachant reconnaître que 1935 nous a été favorable, puisqu'elle peut être classée dans les bonnes moyennes pour notre région. Notre excellent miel a pu se vendre à des conditions normales et sans beaucoup de peine. Souhaitons que 1936 nous procure les mêmes joies et à tous, du Valanvron aux Taillères et de la Sagne au Saut-du-Doubs : « Bon hiver ! ».

G. M.

Section des Alpes.

Un ciel bas, plombé ; une atmosphère gorgée d'eau ; un vent aigre qui dénude sans pudeur les arbres et fait courir les feuilles en une éperdue procession.

Telle fut la journée du dimanche 17 novembre qui trouva réunis à Villeneuve 44 de nos membres, dont 3 dames, en assemblée générale statutaire. Participation calculée : 22% au-dessous de la moyenne. Mais le temps, abominable, y fut très certainement pour quelque chose.

On enregistre avec plaisir une admission ; c'est celle d'un jeune formé à la bonne école de son père.

Le Comité derechef reçoit l'investiture pour une nouvelle législature.

Les comptes accusent une encaisse de 30 cts., et la situation matérielle de la Section, par rapport à l'exercice précédent, subit un déficit net de fr. 53.40. Une légère augmentation de la cotisation paraissait désirable au Comité, mais l'assemblée s'y opposa unanimement.

Le Président donne ensuite quelques recommandations paternelles concernant le recrutement; il espère que pas une démission n'interviendra malgré la dureté des temps. Il parle aussi de la récolte qui fut moyenne pour la région, et rappelle les prix officiels des miels pour qu'on les tienne.

Un de nos membres, en difficultés avec un propriétaire-viticulteur, a eu l'idée de demander aide et protection au Comité. Il a été sage et bien inspiré en agissant de la sorte. Aujourd'hui, l'affaire est classée à l'entière satisfaction de notre sociétaire, mais cela n'a pas été tout seul, je vous le promets. Le *Bulletin* donnera à ce sujet des précisions, sous forme d'un article spécial. Cela a été demandé instamment pour renseigner la corporation, une belle fois, sur un cas concret.

Puis vint la conférence de M. N. Clément, juge de paix à Yverdon, qui nous entretint durant une bonne heure de *L'Abeille* et le *Code*. Il développa son sujet en homme compétent et méthodique, se fit accessible à des profanes en la matière, en commentant très heureusement les textes législatifs toujours austères, secs et froids. Familiarisé, de par sa profession, aux mesquineries, aux petitesesses, aux vilénies des humains, il ne craignit pas d'affirmer que l'abeille est souventes fois le bouc émissaire, le prétexte de chicanes, de dissensions entre voisins à des titres divers, surtout à notre époque d'affarisme, de mécontentement et de jalousie effrénés. Aussi, en bon et parfait juge... de paix, M. Clément nous recommanda-t-il d'éviter autant que possible ces dissensions haineux par notre éducation et notre savoir-faire. Ce fut, en bref, à la fois une véritable leçon de droit et de morale; il en restera donc, je l'espère, quelque chose de profitable pour chacun de ses auditeurs.

La tombola traditionnelle fut le dernier acte de la séance. Elle fit une quinzaine d'heureux, dont notre président qui eut la surprise de recevoir une magnifique corbeille fleurie.

A. Porchet.

P.-S. — La rencontre d'hiver est d'ores et déjà fixée au 26 janvier 1936 à Montreux. M. Elie Péclard y introduira le sujet suivant: *la vente du miel*.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu l'*Almanach agricole de la Suisse romande*, édité par la maison Victor Attinger, Neuchâtel.

Cet almanach se présente toujours avec la figure la plus sympathique. Et son contenu progresse d'année en année. C'est vraiment admirable, cette variété dans les articles, cette solidité, cette impartialité, dans les renseignements fournis. C'est une vraie mine de connaissances pratiques, utiles à tous ceux qui vivent en contact avec la campagne. Pour 75 centimes, vous pouvez vous épargner nombre de grosses dépenses, vous ouvrir l'horizon vers de nouvelles activités et passer, à très bon marché, quelques heures de saine et bonne distraction.

Nous vous le recommandons très vivement.

Schumacher.

LIVRES A PRIX RÉDUITS

Lhoste et Gémy, *Plantes bulbeuses*, fr. 1.80. — Mme Jucker, *Anatomie de l'abeille adulte*, fr. 4.— (étranger fr. 6.—). — Dr Audibert, *Plus de miel*, fr. 2.80. — P. Cavin, *Pour votre santé*, fr. 0.60. — H. Correvon, *Plantes et santé*, fr. 3.50. — E. Alphandéry, *Flore mellifère*, fr. 3.50. — Dr Leuenberger, *Les Abeilles*, 6 fr. — *Rassenzucht der Schweizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldenspërger, *Maladies des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30. — Bugnion, *Les glandes salivaires des abeilles*, 2 fr. 50. — C. Toumanoff, *Maladies des abeilles*, 4 fr. — F. Bernard, *Leçons élémentaires d'apiculture*, 0 fr. 70. — Philipps, *Elevage des reines*, 1 fr. 50. — Favre Lucien, *Culture des plantes médicinales*, 3 fr. 80. — Schumacher.

A VENDRE (cause décès)

un rucher

avec 30 ruches Dadant dont 14 peuplées
et en bon état. Plus matériel.

Pour visiter, s'adr. à

Ernest Liengme, apiculteur, Cormoret

Aux apiculteurs

Prix extra-réduits

Les meilleures montres suisses, précision et chronomètre de poche et bracelet pour dames et messieurs, en nickel, argent, plaqué or, 15, 16, 17 rubis depuis fr. 14.50, fr. 19.—, fr. 24.— à fr. 60.—. En or depuis fr. 35.—, fr. 48.— fr. 88.— à 1500.—.

Jolies chaînes de montres, colliers, bracelets, etc.

Envoi à choix par la grande maison de confiance

Célest. BEUCHAT, Delémont (J. B.)

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de

linges de lit, trousseaux, couvertures, étoffes pour dames et messieurs.

Demandez échantillons et catalogue. Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

Hans BICHSEL, Berthoud.
ci-dev. Alb. Bichsel.

Fondée en 1894.

(Berne.)

ETABLISSEMENT APICOLE

J. BASSIN

MARCHISSY

(Vaud)

Ruches, Cadres

Ruches pastorales

Travail soigné.

40 ans de pratique.

Prix courant franco.

Apiculteurs ?

favorisez de vos achats

les maisons qui soutiennent
votre *Bulletin mensuel* par
leur publicité.